



CHAISES VIDES À LA RENTRÉE FAMILLES DISLOQUÉES, VIES BRISÉES APRES L'ÉTÉ POURRI DU MINISTÈRE, RENFORÇONS LA SOLIDARITÉ

LE BEL ETE DE LA CHASSE A L'ENFANT

Les nuits de veille et les caches de fortune, la police à l'heure du laitier, jour et nuit, la peur au ventre, les enfants tirés du lit, le flic bon bougre qui va chercher le nounours puisque papa, menotté, ne le peut pas, le gamin qui s'enfuit et se fracasse quatre étages plus bas, le bébé qu'on arrache des bras de sa mère, les pères, dont on n'a plus de nouvelles, planqués, expulsés, les amoureux soupçonnés, séparés, les rafles dans les hôtels, les quartiers, autour des hôpitaux.

Le bel été 2007 de M. le ministre de la rafle et du drapeau, en panne de chiffres et de résultats !

Le bel été aussi de la solidarité : ceux qui répondent à l'appel, jour et nuit et remportent des libérations devant les commissariats, ceux qui se massent dans les ports et aéroports, font bouger les passagers et empêchent les départs, ceux qui se pressent aux portes des centres de rétention, faxent, mailent et proclament leur indignation

Bel été du réveil des consciences, de l'écœurement qui se dit enfin : policiers, navigants, hospitaliers, medias.

Le jour de la rentrée, nous le savons et le redoutons, on découvrira bien d'autres chaises vides que celles signalées ici, bien d'autres familles en larmes. A la mi-septembre, le gouvernement, peu avare de contrevérités et d'affichages humanitaires dans les medias, présentera une loi encore plus dure, contre le droit de vivre en famille. Son seul credo : l'étranger est une denrée jetable, à échanger après usage, et qui plus est privée des droits fondamentaux.

A ce discours, ces pratiques, cette société-là, nous disons NON ! Quand les lois sont injustes, il faut tout mettre en œuvre pour les changer.

A ces familles, ces enfants, nous réaffirmons qu'ils ont toute leur place et qu'ils sont la France d'aujourd'hui et de demain.

ILS MANQUERONT À L'APPEL LE JOUR DE LA RENTRÉE

▪ **IVAN**, 12 ans **TOMBE** le 9 août du 4^{ème} étage quand la police vient arrêter ses parents

▪ **LAURENT**, 3 ans **EXPULSE** avec ses 2 frères et ses parents le 22/08 au Kosovo **ORLEANS** Maternelle René Thinat **P. 2**

▪ **CELENA** 3 ans 1/2 et **JHILES**, 2 ans 1/2 **EXPULSES** en Algérie le 24/08 avec Shérazade leur mère **P. 3**

▪ **EMILIAN**, 20 ans, en **RETENTION** depuis le 20/08 en CAP serrurerie au lycée Augustin Hébert d'Evreux,

▪ **HOUHANES** **EXPULSE** avec son petit frère et sa mère vers l'Arménie Maternelle du Clos du Duc **EVREUX**

▪ **DAVID**, 20 ans **EXPULSE** le 26 /07 à Madagascar. Il ne fera pas sa 2^{ème} année de **BTS** à Lyon

▪ **FRANÇOIS**, en **RETENTION** depuis le 9 août, élève de **CAP** à Lyon

▪ **VERONIQUE**, 4 ans et **GEOFFREY** (6 mois), en **RETENTION** au **CRA** de Oissel depuis le 28/08, et peut-être **EXPULSES** d'ici le 4 septembre **P.3**

Et ceux pour qui on ne sait pas...

ILS N'AURONT PAS LEUR PÈRE POUR LES ACCOMPAGNER LE JOUR DE LA RENTRÉE

• **Vasy**, 13 ans et sa soeur au collège L. Blum d'Alfortville (94) : père expulsé le 11/08 en **UKRAINE**.

• **Kulan**, 7 ans, école d'Aubervilliers : père expulsé le 12 /08 en **Mongolie**.

• **Sonia**, maternelle C. Chaplin à Beaulieu (28), père expulsé menotté et ficelé pendant 10 heures vers la RDC le 14/08

• **Nazar**, 3 ans, maternelle à Chatillon : père expulsé en **Ukraine** le 27 /06

Et tous les autres... parce qu'on n'arrive pas à tenir la comptabilité, nous !

30 jours de rétention, deux tentatives d'expulsion, mise en garde à vue et sa fille placée à la DDASS

Sabina Smajlagic et sa fille Melina sont finalement libres mais toujours « cent papiers ».

Bosniaque, musulman originaire de l'enclave de Srebrenica en Bosnie, Mustafa Smajlagic était persécuté pour avoir voulu témoigner des atrocités commises par les Serbes en 1995 (son père a été assassiné). En 2005, Sabina est enceinte et Mustafa à nouveau menacé. Ils fuient pour la France. Leur demande d'asile est refusée... comme d'habitude.

Le 24 juillet, la police se rendait à leur domicile à Dôle (Jura). Elle arrêta la jeune femme et sa petite fille mais manquait le père, absent à ce moment là.

Malgré la mobilisation (une quinzaine d'habitants de Dôle se rendant immédiatement devant le commissariat), la mère et l'enfant étaient placées en rétention à Lyon. Elles y ont passé un mois, du 24 juillet au 24 août. Belles vacances pour une enfant de deux ans ! Merci, Monsieur Hortefeux !

Le 9 août, Sabina, menottée devant sa fille, refusait une première fois d'embarquer.

Le 24 août, avant-veille du terme de sa rétention, elle refusait une seconde fois.

Sabina (22 ans) a immédiatement été placée en garde-à-voir puis en détention, tandis que Mélina (26 mois) lui était retirée et confiée à la DDASS sur décision d'un Procureur de la République dont il faut saluer la rigueur et le courage. Le juge des Libertés et de la Détention ayant, avec un sens de l'humanité qui l'honore, prononcé la poursuite de la garde à vue jusqu'à la comparution immédiate, Sabina et sa mère sont restées séparées.

Sabina a été jugée et condamnée en comparution immédiate lundi 27 juillet : trois mois de prison avec sursis. La rétention étant terminée, Sabina est sortie libre en fin de journée et mardi 28 juillet, elle a pu retrouver Melina. Elles sont maintenant en lieu sûr.

Voilà où nous en sommes, en France, 100 jours après l'élection de Monsieur Sarkozy. Tout commentaire serait superflu. Il faut que cela cesse.

ORLEANS

Mardi 21 août à 7h30 du matin la police « sur ordre de la Préfecture » est venue arrêter la famille MULIQI sur leur lieu d'hébergement (local géré par le 115) .

Mme et M. Muliqi étaient arrivés à Orléans le 6 mars 2002. Torturé au Kosovo, réfugié au Monténégro, M. Muliqi en est chassé. Les 3 enfants sont nés en France. Laurent, né à Orléans en 2003, est scolarisé à la maternelle René Thinat depuis septembre 2006. Des jumeaux, Albion et Albiona sont nés en 2006.

En février la préfecture du Loiret avait essayé d'expulser cette famille. La mobilisation sur l'école de Laurent regroupant enseignants et parents et les protestations avaient été importantes. Echec de l'expulsion ... le juge déclarant leur arrestation illégale.

En août, la préfecture étrenne des pratiques expéditives : après un passage rapide au commissariat d'Orléans, toute la famille a été conduite au local de rétention de Cercotte (près d'Orléans) dans des locaux complètement inadaptés pour les familles surtout avec de jeunes enfants. Les plus jeunes sont tombés malades (diarrhée importante). Un médecin venu sur place les a envoyés avec la maman aux urgences pédiatriques de l'hôpital d'Orléans. Le médecin qui les a examinés a préconisé un traitement et a demandé à les revoir en consultation le lendemain à 16h. Profitant de ce que les enfants avaient été renvoyés pour la nuit en rétention, la préfecture a passé outre l'avis médical et a réalisé son tableau de chasse. Elle a commencé par nier sa connaissance de la convocation médicale puis a révélé sa véritable nature en déclarant « la procédure ira à son terme ».

L'EXPULSION des Muliqi a été perpétrée en moins de 48 h ! Au Kosovo, ils sont restés deux jours dans la rue avec leurs enfants malades, et n'ont pour l'instant aucun soutien.

Shérazade et ses deux enfants ont été expulsés, au bout de 31 jours et demi de rétention.

Shérazade s'est réfugiée en France il y a six ans pour fuir un ex-mari et une belle famille qui la persécutaient. Accueillie à Rillieux-La-Pape (69) par sa tante en situation régulière, remariée en 2003, elle est mère de deux enfants nés en France, Céléna 3 ans 1/2 (scolarisée depuis la rentrée 2006) et Jhilès 2 ans 1/2 (inscrit en maternelle pour la rentrée 2007).

23 juillet, 7 h. du matin à son domicile : arrestation de Shérazade qui devait passer au TA le 6 septembre pour recours contre une OQTF du 15 mai 2007, et elle est conduite au CRA de Lyon, avec les 2 enfants. Son époux, absent, a échappé à l'arrestation. .

L'acharnement à expulser

12 août, départ de Shérazade et des enfants prévu sur un bateau de la SNCM. Les marins CGT contactés annoncent le blocage du bateau si l'expulsion est maintenue. De fait Shérazade ne quitte pas le CRA de Lyon.

17 août, expulsion prévue par voie maritime à partir de Marseille.

C'était compter sans la mobilisation d'une quarantaine de militants à l'appel du RESF 13 qui se sont retrouvés dès 12h sur le quai d'embarquement pour informer passagers et équipage.

En fait Shérazade est restée dans les locaux de la PAF, très affaiblie par ses 25 jours de rétention et l'éprouvant voyage vers Marseille. Sur l'insistance de RESF13, elle peut enfin voir un médecin qui conclut que son état est compatible avec un retour sur Lyon le soir même !

24 août : EXPULSION... loin des regards,

L'espoir était là, Shérazade devait sortir à 15 h au bout de 32 jours de rétention, comptée heure par heure par l'administration. A 8 h du matin, Shérazade et ses enfants sont emmenés. Où ? impossible de le savoir. Portable retiré et éteint, la préfecture refuse de donner des nouvelles. Il faut croire que le gouvernement craint les réactions, les nôtres et celles de passagers.

17h . Shérazade téléphone d'Alger. Elle est partie de Lyon Bron, petit aéroport avec des avions privés, puis Paris. Shérazade a tenté de résister mais c'était un avion avec peu de passagers; elle a également tenté d'interpeller le commandant de bord ... sans succès.

CHARLEVILLE MEZIERES FELICITATIONS MADAME LA PREFETE ! Fusil d'or de la chasse aux amoureux et de la chasse aux familles !!!

22 août - EXPULSION de YOUNES, jeune boulanger tunisien , arraché à Lamia , sa fiancée française, dénoncé en mairie par un employé zélé, arrêté le 13 août, **expulsé vers Tunis le 23 août**. Il devait se marier le 1^{er} septembre !

27 août- Vladimir et Yekaterina Popov, arrêtés à Angers , avec toute leur famille. 3^{ème} arrestation pour cette famille kazakhe d'origine russe, persécutée là-bas. Yekaterina y a été déchue de sa nationalité, son beau-père assassiné. Toute la famille a fui vers la France et demandé l'asile. Déboutés ! 7 heures du matin : les gendarmes sont venus les cueillir embarquant du même coup un parent français de la famille (libéré par la suite, mais on ramasse tout, on trie ensuite !). Après une journée en rétention dans un hôtel , le couple et ses 2 enfants (4 ans et un bébé) sont levés à 3 heures du matin et conduits à Roissy. Une expulsion minute, longuement préméditée : les places avaient été retenues, un laissez-passer demandé pour Vladimir et le passeport d'Yekaterina retrouvé. Le fait que cette dernière ait un courrier officiel l'informant qu'elle était déchue de la citoyenneté Kazakh ? La police s'en fiche ! Qu'il n'existe aucun document pour le bébé ? Idem ! Mais il y a eu des grains de sable, pas d'embarquement et la famille a été amenée au CRA de Roissel. Le JLD refuse de les libérer malgré les aberrations du dossier. Yekaterina, redoutant ce qui les attendrait au Kazakhstan se dit prête à abandonner ses enfants en France en cas d'expulsion. Un recours auprès de l'OFPRA offre une lueur d'espoir.

29 août- 5 voitures de police devant le CADA de Revin , pour arrêter une famille kosovare, les parents et leurs 4 enfants (20, 16, 14 et 11 ans). Les ISUFI ont fui leur pays et demandé asile en 2005. Déboutés, ils ont accepté l'aide au retour et sont retournés au Kosovo (considéré comme « pays sûr » par la France) : agressions et violences répétées sur le père et les enfants . Ils ont fui à nouveau. Aujourd'hui , M^{me} la préfète des Ardennes estime que ce n'est pas assez et place M. Isufi en rétention.

LILLE GREVE DES SANS PAPIERS

15 juin début de la grève des sans papiers après l'arrestation de 60 d'entre eux.

25 juillet Les sans papiers s'installent dans les jardins de la Bourse du travail.

1^{er} août : évacuation de la Bourse, 120 interpellations, 80 mises en garde à vue. Le mois d'août tout entier est marqué par les interventions dans et aux abords des hôpitaux, enfin la rafle du 22 août avec 42 interpellations. Et des expulsions.

Marqué aussi par les manifestations de soutien, les gestes de solidarité sur place, dans les tribunaux et aéroports.

A la fin du mois, des négociations progressent. Enfin ! Le préfet Canepa recule, en crabe, de travers pour masquer sa défaite. Mais la réalité est là : deux mois et demi de lutte dure, où des hommes ont engagé leur vie pour réclamer le droit à vivre dignement, pour arracher leur droit AUX DROITS. Et au bout du compte, une victoire difficile mais une victoire quand même.

Pour atteindre son quota de 12 expulsés en Ariège, le préfet cible les jeunes majeurs

En Ariège, 10 jeunes majeurs ont fait une demande de naturalisation à la préfecture.

Alors que plus de 60 personnes sont en difficultés administratives sur le département, le préfet a choisi de cogner sur ces jeunes-là, pris en charge, suivis, et qui avaient fait réglementairement leur demande. De plus, pourquoi en expulser 6 sur les 10 ? Aucun critère autre que le « bon » pourcentage n'apparaît ! La menace soulève l'indignation de tous ceux, personnes et institutions, impliqués dans la prise en charge et la formation des jeunes, et au-delà celle de nombreux citoyens.

Protestations et rassemblements à FOIX, notamment le 31/08 RESF 09

Indignités de l'été (suite)

PARIS : Plus de 40 pères en rétention en août, soit davantage pour ce seul mois que pendant toute l'année scolaire.

ORLEANS : 2 familles arrêtées et placées en rétention avec leurs enfants, tous scolarisés. Résultats des recours début septembre.

CHATILLON (92): 27 juillet, expulsion d'Igor, un père ukrainien, il laisse femme et enfant.

METZ : **expulsion d'une famille arménienne et de ses 3 enfants**, et le 12 août expulsion de M. DEJKHUU, mongol, arrêté à Metz, qui laisse sa femme, une fille de 7 ans scolarisée et un bébé à naître.

EVREUX : arrestation de Mercy, jeune femme nigériane, enceinte de 6 mois, d'un bébé de père français. Depuis son refus d'embarquer, elle est **en rétention**.

SAINT ETIENNE expulsion en catimini le 10/08 d'une famille tunisienne : le mari était en France depuis 1999, et l'épouse s'y faisait soigner des suites d'un accident. Expulsés. avec un bébé !

Délinquants de la solidarité

Des militants ou de simples particuliers sont traduits devant les tribunaux pour avoir exprimé leur indignation devant les mauvais traitements infligés à des reconduits ou pour avoir manifesté leur solidarité avec eux.

Bobigny 4 septembre

Délibéré de Marie Françoise Durupt, passagère du vol Paris –Bamako le 28 avril pour avoir, avec un passager malien, exprimé son indignation devant une expulsion.

Marseille 22 octobre

Soutien à Florimond Guimard accusé de violences en réunion pour avoir empêché le 11 novembre 2006 l'expulsion d'un père algérien.

Beauvais 24 octobre

4 militants de Solidarité avec les Migrants et du RESF de Méru mis en examen pour diffamation envers le maire UMP de Méru pour avoir qualifié de « délation » la volonté affichée du maire de dénoncer les prétendus 10% de mariages blancs célébrés dans un quartier de la ville.

Lyon 26 novembre

François Auguste vice-président Conseil Régional Rhône Alpes pour s'être indigné de l'embarquement d'une famille expulsée le 2 décembre 2006. Molesté par la police, il est accusé d'entrave à la circulation d'un aéronef.

Bobigny sans date fixée

Kadidja, passagère du vol Paris –Bamako le 29 novembre 2006 pour avoir protesté contre la présence à bord de reconduits

APPEL aux SOUS

**Soutiens et déplacements,
petits spectacles et grandes
manifs, frais de justice,
édition d'affiches, DVD,
guides, etc...**

**Personne ne s'en doutait mais
tout ça coûte des sous !**

**Merci d'y penser, d'envoyer
des dons petits et gros et de
solliciter vos orgas.**

**Chèques à l'ordre de RESF
s/c EDMP 8 impasse Crozatier
75012 Paris**

